

Greffie
du Tribunal de Commerce de
Lille
Halle aux Sucres
33, Avenue du Peuple Belge
B.P. 109
59009 LILLE Cedex

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

V/Réf : 2185

Concernant :

Sas 3 BRASSEURS INTERNATIONAL
30 boulevard Jean-Baptiste
Lebas
59800 LILLE

Dépôt effectué par :

Saco AGAPES
rue Van Gogh
Immeuble Péricentre
59650 VILLENEUVE D ASCQ

Numéro RCS : Lille B 434 036 042

<76257/2002B01299>

Pièces déposées le 09/02/2011

Numéro : 3101284

Décision du Président du 24/01/2011
- Changement de Directeur général

Tarif fixé par décret 2007-812 du 10/05/07 - 6 Taux de base - Détail sur note de frais et honoraires annexée.

Le Greffier,



03 FEB 2011

76257

1284

3 BRASSEURS INTERNATIONAL (anciennement dénommée LES TROIS BRASSEURS)

Société par Actions Simplifiée à capital variable

Siège Social : 30 Boulevard Jean-Baptiste LEBAS

S9000 LILLE

RCS Lille B 434 036 042

SIRET 434 036 042 0003S

EXTRAIT

- DECISION DU PRESIDENT DU 24 janvier 2011 -

Le Président de la société 3 BRASSEURS INTERNATIONAL (ci-après la « Société ») :

La société AGAPES SA, Société Anonyme à Conseil d'administration, au capital de 17 836 608 € dont le siège social est à Villeneuve d'Ascq (S9650) Immeuble Péricentre, rue Van Gogh, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille sous le numéro B 477 380 422, représentée par Monsieur Jean-Louis LANDRIEUX en qualité de Président Directeur Général.

A décidé ce qu'il suit :

PREMIERE DECISION

Le Président décide de mettre un terme au mandat social de Directeur Général exercé par Monsieur Philippe PICHLAK au sein de la société 3 BRASSEURS INTERNATIONAL, et ce à compter de ce jour, soit à compter du 24 janvier 2011.

DEUXIEME DECISION



En remplacement de Monsieur Philippe PICHAK, le Président nommé en qualité de Directeur Général de la Société, à compter du 24 janvier 2011, Monsieur Guillaume LECOMTE demeurant à Lille (59800), 13S rue du Faubourg de Roubaix - Résidence Le Château Blanc – Appt B11.

TROISIEME DECISION

Le Président décide que le présent acte sous seing privé vaut décision collective de l'associé et en conséquence sera reporté dans le registre des procès-verbaux d'assemblées.

Pour Extrait certifié conforme

Le Président

AGAPES SA

Représentée par Monsieur Jean-Louis LANDRIEUX